

Pour étayer sa décision, le Conseil départemental s'appuie **des études démographiques** tendant à démontrer la **baisse de la population** dans le Calvados. Le maire de Colombelles, Marc Pottier, réfute cet argument : "*c'est sur la partie Est du territoire de la communauté urbaine de Caen-la-Mer que la croissance de population est **la plus importante** du département*", avance-t-il, avant d'ajouter que le collège de Colombelles "*voit depuis trois ans **ses effectifs augmenter***".

Les parents d'élèves ont quant à eux reçu **un courrier** du Conseil départemental du Calvados leur expliquant que leurs enfants devraient se rendre au collège de Mondeville dès la rentrée prochaine. Jérôme Desforges, président de l'association citoyenne pour le maintien du collège à Colombelles explique que les arguments avancés pour légitimer cette fermeture font état d'un **taux d'occupation insuffisant et de la vétusté des locaux**, "or, nous constatons que l'augmentation du taux d'occupation est là. Depuis trois ans, nous sommes passé de moins 50% à plus de 55%".

Les parents d'élèves évoquent également le **coût supplémentaire** que représente les trajets jusqu'au nouvel établissement à Mondeville, ainsi que le temps nécessaire pour s'y rendre. Le Conseil départemental devra trancher définitivement lors d'une **délibération le 5 février prochain**.

Lien vers la vidéo : <https://www.francebleu.fr/infos/societe/nouvelle-manifestation-a-colombelles-contre-la-fermeture-du-college-1512252454>